

Propositions des principaux candidats à la présidentielle 2017 concernant le secteur médico-social et l'ESS

Synthèse



François FILLON est le vainqueur de la primaire de la droite et du centre du 27 novembre 2016. Son programme présidentiel est issu d'un manifeste intitulé « Osons dire, osons faire » édité en août 2015. Il scelle deux années de cheminement programmatique avant de lancer son site de campagne « FILLON2017 » dans lequel il reprend les propositions issues de son manifeste.
Site internet : <https://www.fillon2017.fr/>



Benoît HAMON est le vainqueur de la primaire de la gauche et des écologistes du 29 janvier dernier. Son programme présidentiel est le fruit d'un travail collectif mené pendant des mois avec des conseillers et des économistes. Il a été mis en ligne début janvier à travers son site de campagne « BENOITHAMON2017 ». Il se découpe en 3 grands thèmes : « Pour un progrès social et écologique, Pour une république bienveillante et humaniste, Pour une France indépendante et protectrice »
Site internet : <https://www.benoithamon2017.fr/>



Marine LE PEN est la candidate du Front National. Elle a dévoilé son programme présidentiel le 4 février à travers 144 engagements divisés en sept grands thèmes de campagne : « Une France libre, sûre, prospère, juste, fière, puissante et durable ».
Site internet : <https://www.marine2017.fr/>



Avec son mouvement En Marche ! fondé le 6 avril 2016, Emmanuel MACRON se présente comme un candidat transpartisan. Après une vaste opération de porte à porte visant à sonder les Français sur de nombreux sujets, des adhérents et des sympathisants d'En Marche ! ont sillonné les routes de France et sont allés rencontrer des Français, munis d'un questionnaire dont les réponses ont permis au candidat de réaliser un diagnostic, support de son programme présidentiel.
Site internet : <https://en-marche.fr/>



Jean-Luc MÉLENCHON est le candidat de La France Insoumise. Son programme présidentiel est composé de son livre L'Avenir en commun et de différents livrets thématiques. Il a été réalisé en collaboration avec les citoyens, qui ont posté sur le site jlm2017.fr 3 000 propositions entre les mois de février et août 2016.
Site internet : <https://avenirencommun.fr/>

VOLET MÉDICO-SOCIAL

	François FILLON	Emmanuel MACRON	Benoît HAMON	Marine LE PEN	Jean-Luc MÉLENCHON
Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser les processus d'instruction, de décision et de contrôle de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) - Lancer une grande campagne nationale pour financer la recherche sur la maladie d'Alzheimer - Créer un label pour les contrats d'assurance dépendance, assorti d'une incitation fiscale <ul style="list-style-type: none"> - Lancer un plan de professionnalisation des aides à domicile « intégrant le développement des nouvelles technologies et la recherche d'une efficacité accrue des services » - Faire de l'aide aux personnes âgées une priorité de l'engagement de service civique, et définir «une forme spécifique et souple du volontariat associatif, afin d'aider les personnes âgées dans leur quotidien. » 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les démarches administratives par exemple, lors de l'entrée en Ehpad - Encourager les solutions de télémédecine dans les Ehpad, les maisons de santé et les centres gériatriques afin d'assurer un suivi médical pertinent aux personnes en situation de perte d'autonomie - Faciliter le retour à domicile des personnes en situation de perte d'autonomie - Soutenir et développer les solutions d'hospitalisation et de maintien à domicile - Encourager toutes les formes d'habitat inclusif et partagé, et en particulier l'hébergement intergénérationnel - Instaurer des enquêtes de satisfaction systématiques dans les établissements médico-sociaux - Structurer le secteur de l'aide à domicile. - Favoriser la création d'hébergements temporaires pour « aider les aidants » et encourager le « baluchonnage » - Instaurer un service sanitaire de 3 mois pour tous les étudiants en santé. Dans ce cadre, 40 000 d'entre eux interviendraient, notamment pour prévenir la dépendance 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des Ehpad, embaucher et former des personnels soignants sur des fonds publics - Créer des places d'accueil en établissement spécialisé à tarifs maîtrisés - Créer une allocation unique « Bien vieillir en Ehpad », dégressive avec le revenu - Augmenter le nombre d'aides-soignants en Ehpad à hauteur de 3 à 5 personnes par établissement - Instaurer un crédit à taux zéro et un crédit d'impôt bien vieillir - Lancer un plan « Domotique et nouvelles technologies » pour équiper les logements des seniors - Encourager les communes à décrocher le label « Ville, amie des Aînés » - Développer les nouvelles formules alternatives d'habitat afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées - Mettre au menu des négociations sociales de branche la question de la « Génération Pivot » - Renforcer le statut d'aidant notamment en direction des conjoints de malades d'Alzheimer - Augmenter l'APA de 30% - Garantir le droit au répit et créer un « panier de services publics « Bien Vivre » accessible pour tous à moins de 30 minutes. » 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un cinquième risque consacré à la dépendance 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un réseau public de maisons de retraite avec des tarifs harmonisés et accessibles - Créer 10 000 places par an en Ehpad publics pendant 5 ans - Former, qualifier et recruter en nombre suffisant le personnel nécessaire, soit au moins 100 000 personnes. - Réduire le reste à charge de 500 € par mois pour les personnes en établissement - Refondre les grilles de rémunération et de qualification pour valoriser les métiers de la prise en charge de la perte d'autonomie. - Augmenter le montant de l'APA de 50%

	François FILLON	Emmanuel MACRON	Benoît HAMON	Marine LE PEN	Jean-Luc MÉLENCHON
Handicap	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le « baluchonnage » et « l'accueil temporaire » - Améliorer le fonctionnement des MDPH - Imposer les recommandations de la HAS aux centres médico-psychologiques (CMP) et aux centres de ressources autisme (CRA) pour la prise en charge de l'autisme - Soutenir les aidants familiaux en leur donnant un véritable statut légal et fiscal et en leur proposant une offre d'accompagnement - Introduire des tarifs spécifiques pour le handicap, pour les prestations qui le justifient - Reconnaître aux parents d'une personne handicapée un droit à la formation au moment de la découverte du handicap - Assurer la mise en œuvre de l'accessibilité fixée par la loi de 2005 à 2015 - Assouplir le contingentement de l'aide au poste dans les entreprises adaptées s - Favoriser la formation en alternance des personnes handicapées - Développer la prévention contre le suicide et les troubles mentaux pouvant générer un handicap - Renforcer l'accompagnement des enfants handicapés en milieu scolaire avec des AVS mieux formés - Anticiper dans les collèges et les lycées la rentrée de jeunes handicapés de manière individualisée - Intégrer la question de l'accès au soin des personnes handicapées dans le parcours de soins en introduisant des tarifs spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les actions incitatives en faveur de l'accessibilité des cabinets médicaux, de la formation des médecins aux spécificités de l'examen de la personne handicapée - Lancer un plan d'évaluation des techniques et méthodes de prise en charge des handicaps - Permettre le don de RTT entre collègues pour les personnes aidantes dans les entreprises - Prendre en compte la situation des personnes aidantes dans le calcul de l'âge de départ à la retraite - Permettre aux aidants de mieux se former ou d'être accompagnés, au moment de l'annonce du handicap - Favoriser la création d'hébergements temporaires pour « aider les aidants » et encourager le « baluchonnage » - Encourager la tenue d'actions collectives autour du handicap dans les administrations, les grandes entreprises publiques et les collectivités - Favoriser des binômes entre personnes valides et handicapées dans les différents lieux de vie (école, travail, ville) fondés sur l'échange et la contribution effective de chacun - Identifier un référent facilement accessible pour chaque personne - Développer les moyens des services des tutelles afin de permettre un encadrement individualisé de qualité - Porter l'AAH au-delà de 900 euros par mois - Demander aux bailleurs sociaux d'identifier les logements adaptés pour les personnes handicapées et vieillissantes de leur parc - Demander aux bailleurs sociaux de proposer des solutions de relogement aux personnes handicapées et 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le fonctionnement des MDPH - Sacraliser le financement de places d'accueil en établissements sociaux, ou médico-sociaux, notamment pour les enfants en situation de polyhandicap - Faire de l'accessibilité un des principes de la 6^{ème} République - Augmenter l'AAH de 10 % dès 2017 - Permettre aux personnes en contrat précaire d'accéder à un emploi d'accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH) pérenne - Faciliter la vie des salariés en situation de handicap dans l'entreprise par l'aménagement des postes de travail et en favorisant le télétravail - Diminuer les effectifs des classes en fonction du nombre d'élèves en situation de handicap - Faire de l'accessibilité de l'enseignement supérieur un des chantiers prioritaires du quinquennat - Construire un plan pluriannuel de soutien aux élèves en situation de handicap 	<ul style="list-style-type: none"> - Revaloriser l'AAH, donner plus de moyens aux MDPH et développer une prise en charge digne de l'autisme et des troubles du spectre autistique - Créer un cinquième risque de sécurité sociale consacré à la dépendance et au handicap - Faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, renforcer la lutte contre toutes les discriminations liées aux handicaps et à la santé et étendre le droit à l'oubli aux majeurs en rémission d'affection de longue durée, avec un délai maximal de 5 ans. Imposer un standard d'accessibilité pour les malvoyants et les malentendants 	<p>Atteindre enfin l'objectif zéro obstacle : tolérance zéro contre les entraves, les préfets pourront se substituer aux maires pour imposer les travaux et fermer les bâtiments privés ne respectant pas la loi, et imposer un plan de mise en accessibilité des transports</p> <p>Titulariser les personnels d'accompagnement des élèves en situation de handicap et recruter pour renforcer les capacités d'accueil et d'accompagnement</p> <p>Augmenter l'allocation aux adultes handicapés au niveau du smic pour les personnes en situation de handicap dans l'incapacité totale de travailler</p> <p>Assurer la pérennité des moyens pour le financement de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et garantir leur usage exclusif pour ces missions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir le handicap en renforçant le suivi médical durant les grossesses, en faisant respecter la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, en aidant au développement de la recherche en matière de sécurité automobile et en renforçant les mesures de sécurité routière - Inclure un volet Handicap dans la formation des enseignants - Créer dans l'enseignement primaire et secondaire, autant de classes Ulis que nécessaire

François FILLON	Emmanuel MACRON	Benoît HAMON	Marine LE PEN	Jean-Luc MÉLENCHON
<p>pour le handicap, pour les prestations qui le justifient</p>	<p>vieillissantes ou de faire des travaux dans les logements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir un abondement public pour le compte personnel d'activité des personnes handicapées - Encourager les expérimentations tripartites (Pôle Emploi/associations/organismes de formation) pour favoriser l'insertion et la réinsertion des travailleurs handicapés - Instaurer une sensibilisation systématique au handicap dans les écoles primaires et les collèges, en favorisant l'intervention de personnes concernées dans les classes - Donner accès à un(e) auxiliaire de vie scolaire à tous les enfants en situation de handicap - Améliorer la vie des personnes handicapées autour de l'école, par exemple en assurant une meilleure accessibilité des activités de loisirs périscolaires, en organisant des séjours de vacances dédiés ou mixtes - Faire de la lutte contre la discrimination une priorité nationale 			<ul style="list-style-type: none"> - Rouvrir et développer dans l'enseignement primaire autant de Rased que nécessaire - Rouvrir les cursus de formation d'enseignants spécialisés - Décloisonner le secteur de l'Éducation nationale et le secteur médico-social, et développer la mise à disposition d'enseignants spécialisés au sein des établissements médico-éducatifs pour les enfants ne pouvant intégrer une classe ordinaire -Créer un nombre ad hoc de postes de titulaires d'auxiliaires de vie scolaire et un diplôme d'AVS - Prendre en compte l'inclusion individuelle de ces élèves dans le calcul des effectifs de la classe - Développer les supports pédagogiques adaptés - Construire un plan suivant les recommandations de l'ONU pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur - Mettre fin au désengagement financier de l'État - Pourvoir chaque département d'un centre de préorientation - Favoriser l'emploi des travailleurs handicapés aux compétences reconnues - Créer un dispositif de pilotage incluant l'État et les fonctions publiques, le service public de l'emploi et le secteur médico-social, l'AGEFIPH et les partenaires sociaux - Renforcer la formation professionnelle - Renforcer les contrôles dans les établissements spécialisés - Pour l'accessibilité, atteindre l'objectif « 0 obstacle »

	François FILLON	Emmanuel MACRON	Benoît HAMON	Marine LE PEN	Jean-Luc MÉLENCHON
					<ul style="list-style-type: none"> - Rendre obligatoire la formation initiale et continue des architectes et des professionnels du cadre bâti à l'accessibilité pour tous et au design universel - Systématiser la mise en place de commissions municipales d'accessibilité - Revaloriser le taux des pensions d'invalidité dans les mêmes proportions et selon les mêmes modalités, pour les personnes relevant des 2e et 3e catégories de la Sécurité sociale - Créer un métier de l'accompagnement par une formation ad hoc - Revenir sur la définition de l'obligation familiale et revaloriser l'aide apportée dans ce cadre (création d'un statut de l'aidant) - Permettre aux parents de pouvoir bénéficier d'aménagements horaires dans le cadre du travail - Créer des places en établissements médico-sociaux et favoriser les établissements à taille humaine - Renforcer la formation des personnels concernant la bienveillance et les différentes pathologies et lutter contre la maltraitance en l'inscrivant au Code pénal - Mettre en œuvre la prise en charge par la Sécurité sociale des frais de psychomotricien, d'ergothérapeute, et de psychologue, et de tous les équipements nécessaires à la vie quotidienne - Mettre en œuvre des plans cohérents et financés (Plan Polyhandicaps, Plan Autisme, Maladies rares...)

	François FILLON	Emmanuel MACRON	Benoît HAMON	Marine LE PEN	Jean-Luc MÉLENCHON
					<ul style="list-style-type: none"> - Faire de la situation des femmes en situation de handicap une urgence politique - Créer les conditions d'un débat républicain autour de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap, - Rendre véritablement accessibles les élections en appliquant le concept d'accessibilité universelle à l'ensemble du dispositif d'une campagne électorale - Défendre la visibilité effective dans tous les domaines, que ce soit la culture, les médias, et la politique
Protection de l'enfance		<ul style="list-style-type: none"> - Continuer à encourager la scolarisation en milieu ordinaire des enfants sans solution scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Sacraliser le financement de places d'accueil en établissements sociaux, ou médico-sociaux, notamment pour les enfants en situation de polyhandicap 	<ul style="list-style-type: none"> - Lancer un audit complet sur les structures d'accueil et de prise en charge des enfants afin de mettre un terme aux dérives constatées au sein de certaines d'entre elles. Réorganiser et améliorer les politiques d'aide sociale à l'enfance 	<ul style="list-style-type: none"> - Former l'ensemble du personnel à la gestion des phénomènes de violence - Adopter dans chaque établissement un plan de lutte contre les violences et le harcèlement scolaires - Garantir le respect de la Convention internationale des droits de l'enfant et en particulier de l'article 3 concernant la protection de l'enfant scolarisé et de sa famille, y compris sans papiers
Prise en charge de la dépendance	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la généralisation d'une couverture assurantielle dépendance privée sur une base volontaire par des contrats labellisés avec des incitations fiscales - Encourager la prévention contre toute forme de dépendance - Encourager à la couverture individuelle grâce à un dégrèvement fiscal 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir de façon systématique des indicateurs d'inclusion pour chacune des politiques publiques menées - Encourager les réseaux d'aide à la personne et accélérer le décloisonnement entre la ville et l'hôpital d'une part, et les secteurs sanitaire et social d'autre part - Simplifier et élargir le droit actuel pour déployer plus facilement des expérimentations et les solutions de santé connectées 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre un plan de 1 milliard d'euros sur 5 ans de renforcement des moyens de l'assurance maladie 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un cinquième risque de sécurité sociale consacré à la dépendance et au handicap - S'opposer à l'assurance privée dans le domaine de la dépendance - Soutenir les aidants par l'octroi d'un trimestre de retraite pour cinq trimestres consacrés à l'aide d'un proche dépendant 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la dotation en moyens humains et financiers du médico-social - Créer des partenariats entre institutions et associations permettra d'agir pour un accompagnement personnalisé et global de la personne

	François FILLON	Emmanuel MACRON	Benoît HAMON	Marine LE PEN	Jean-Luc MÉLENCHON
		- Travailler à la structuration du secteur de l'aide à domicile et, en lien et au développement de la Silver économie »en lien avec la BPI			

	François FILLON	Emmanuel MACRON	Benoît HAMON	Marine LE PEN	Jean-Luc MÉLENCHON
Pauvreté / Exclusion	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une allocation sociale unique (au lieu de RSA, prime pour l'emploi, allocation de solidarité spécifique, allocation de parent isolé, au chômage de longue durée, AAH, minimum vieillesse, au minimum d'invalidité, allocation logement) - Créer une grande loi de programmation pluriannuelle pour assurer aux structures comme Emmaüs des financements pérennes et plus importants - Simplifier les démarches en développant l'outil numérique au service des personnes que pour chaque personne accompagnée n'ait plus à exposer plusieurs fois sa situation - Permettre à chaque citoyen français, chaque étranger en situation régulière d'accéder à l'hébergement d'urgence et permettre aux demandeurs d'asile d'être accueillis dans des structures spécifiques en attendant que leur situation administrative soit réglée 	<ul style="list-style-type: none"> - Retirer les prestations sociales moins vite à leurs bénéficiaires en cas de reprise d'activité - Privilégier un financement de la protection sociale par l'impôt - Augmenter de 50% la prime d'activité et supprimer 10 points de cotisation au niveau du SMIC - Proposer une baisse supplémentaires de 4 points de charges afin de parvenir à une baisse de 10 points au niveau du SMIC (dont 6 points dus à la conversion du CICE) - Proposer l'équivalent d'un 13^{ème} mois pour toutes les personnes au SMIC 	<ul style="list-style-type: none"> - Revaloriser les minima sociaux à hauteur de 10% - Créer un revenu universel d'existence, versé, à partir du 1^{er} juillet 2018, aux 18-25 ans, aux personnes les plus pauvres et aux travailleurs jusqu'à 1,9 SMIC - Ouvrir dès 2017 une grande conférence des acteurs de la lutte contre l'exclusion - Permettre aux personnes en contrat précaire d'accéder à un emploi d'accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH) pérenne - Créer un corps de contrôle anti-discriminations - Réfléchir à des indicateurs différents de richesse 	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer une prime de pouvoir d'achat (PPA) à destination des bas revenus et des petites retraites 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer pour toutes les personnes majeures vivant sous le seuil de pauvreté, une garantie dignité de 1 000 € par mois pour une personne seule - Augmenter les effectifs des services publics pour un réel accompagnement des personnes - Soutenir les associations qui assurent un accueil immédiat et sans condition des personnes en difficulté
ESS	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la coopération des pouvoirs publics avec le secteur de l'ESS en développant une relation basée sur le principe de conventions partenariales pluriannuelles - Encourager toutes les initiatives solidaires de la société civile en accompagnant les associations humanitaires, professionnelles, les réseaux de voisinages de proximité ainsi que des entreprises mobilisées dans le social business - Accompagner les évolutions des métiers du travail social et 	<ul style="list-style-type: none"> - Associer l'ESS à la réforme de la formation continue, à travers un vaste plan de requalification - Libérer les énergies des acteurs de l'ESS et les faire bénéficier des dispositifs de droit commun - Faciliter les groupements d'entreprises temporaires et mettre en place un changement d'échelle - Sécuriser la santé financière des associations - Développer et consolider les PTCE et travailler sur la finance solidaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Lancer l'acte II de l'économie sociale et solidaire : accompagner cette économie d'avenir pour qu'elle passe de 10 à 20% du PIB d'ici 2025 - Soutenir la création d'emplois de qualité dans l'ESS - Améliorer la formation des enseignants sur l'ESS et promouvoir sa prise en compte par les académies et dans les programmes SES - Renforcer les formations initiales et continues qui donnent des clés pour entreprendre dans l'ESS 		<ul style="list-style-type: none"> - Créer un emploi coopératif par l'Etat pour les chômeurs de longue durée - Accorder une baisse de 8 points de l'impôt sur les sociétés pour les SCOP - Supprimer le CICE et créer un fond de financement inter-entreprises - Investir 6,4 milliards sur le contrat coopératif - Discuter d'un plan d'action européen en faveur de l'ESS - Créer 800 000 emplois dans l'ESS

	François FILLON	Emmanuel MACRON	Benoît HAMON	Marine LE PEN	Jean-Luc MÉLENCHON
	<p>encourager l'effort engagé par la France par les acteurs et professionnels de l'action sociale en vue de faire évoluer leurs métiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une stratégie dans la durée - Baisser les charges pour toutes les entreprises de l'ESS - Soutenir l'action des chambres régionales de l'ESS durant le quinquennat - Encourager la création des coopératives jeunesse de service 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un open data de l'impact social - Instaurer une journée de la générosité pour sensibiliser à l'ESS à l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Inclure systématiquement l'ESS dans tous les grands projets portés par la puissance publique - Faire en sorte qu'à la fin du quinquennat, 80 000 jeunes de moins de 30 ans travaillent dans l'ESS - Créer 10 000 compagnonnages sur 5 ans entre dirigeants de l'ESS et étudiants - Faire en sorte que le droit européen reconnaisse la spécificité des entreprises de l'ESS 		

	François FILLON	Emmanuel MACRON	Benoît HAMON	Marine LE PEN	Jean-Luc MÉLENCHON
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - Confier le pilotage opérationnel de la politique de santé à l'Agence nationale de santé (ANS) - Associer les représentants des professionnels de santé du secteur libéral et hospitalier, des patients et des collectivités locales au processus de décision des agences régionales de santé (ARS) - Renforcer les procédures d'accréditation et de certification des structures, des organisations et des acteurs de santé - Renforcer les procédures de contrôle en réaffirmant le rôle et les moyens de la HAS 	<ul style="list-style-type: none"> - Donner plus d'autonomie aux acteurs régionaux de santé et décentraliser la gouvernance des politiques de santé publique - Gérer nos dépenses et notre stratégie de santé sur un horizon de plusieurs années pour donner de la visibilité et de la stabilité aux acteurs de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une mission nationale d'accès aux soins intégrée aux agences régionales de santé (ARS) et disposant d'un budget spécifique et des personnels dédiés 		<ul style="list-style-type: none"> - Refondre les instances territoriales chargées de traiter des politiques de santé avec la création de conseils sanitaires de quartier, d'unités territoriales de santé (UTS) et d'unions départementales de santé (UDS) qui se substitueront aux agences régionales de santé (ARS)
Protection sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Abroger la loi Sante de Marisol TOURAINE pour la remplacer par des dispositions qui permettent une équité entre le service public et le secteur privé 				